



TABLEAUX DE MUTATION C

Filière Gestion Publique

DECLARATION LIMINAIRE

DU 28/11/2012

Pendant 5 années les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Appuyée sur la fusion DGI-DGCP, elle a sabordé le Service public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers.

Avec l'ensemble des personnels, la CGT Finances Publiques a combattu ces politiques destructrices, et ne peut accepter, aujourd'hui, la « démarche stratégique », du nouveau Directeur général qui porte des orientations identiques.

Pour tenter de faire accepter ces choix, il n'a rien trouvé de mieux que de demander aux agents de rechercher, une nouvelle fois, des simplifications dans les missions.

Argument officiel : alléger les tâches des services.

Argument réel : faire participer les agents à la poursuite des suppressions d'emplois.

C'est encore une fois la promesse de nouvelles régressions pour les agents et le Service public.

En témoigne le projet de suppressions d'emplois pour l'année 2013 qui était soumis au Comité Technique de Réseau.

En effet, ce sont encore 2023 suppressions de postes qui sont prévues, dont 1957 pour la catégorie C, s'ajoutant aux 25000 suppressions de ces 10 dernières années.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile qu'un agent sur quatre à la DGFIP était en grève le 27 novembre 2012

Les agents de la DGFIP se sont mobilisés pour exiger :

- ▶ **Arrêt des suppressions d'emplois ;**
- ▶ **Création d'emplois à hauteur des besoins des services ;**
- ▶ **Ouverture de discussions sur les taux et volumes de promotions qui reconnaissent les qualifications et la technicité mises en œuvre dans l'exercice des missions ;**
- ▶ **Accès au 8^{ème} échelon sans contingentement pour la catégorie C ;**
- ▶ **Augmentation du point d'indice ;**
- ▶ **Revalorisation de la grille indiciaire ;**
- ▶ **Abrogation du jour de carence,**

Montreuil, le 30 novembre 2012

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.55..82.80.80

Concernant cette CAP d'examen des tableaux de classement pour les mutations C filière gestion publique, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques expriment leurs plus vives inquiétudes sur les suites qui seront données par l'administration et sur le volume de mutations qui sera effectué.

En effet comment l'administration compte-t-elle satisfaire un maximum d'agents alors qu'elle annonce un déficit de près 600 postes dans la filière gestion publique ?

Si l'on ajoute le déficit de 700 agents dans la filière fiscale, il manque près de 1 300 postes de catégorie C aux finances publiques !

Pourtant, la direction générale, non contente de n'avoir appelé que les 570 lauréats de la liste principale a décidé arbitrairement et pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, de ne pas recruter les lauréats de la liste complémentaire alors que la situation des effectifs l'exige.

Mais l'administration estime certainement que les services peuvent fonctionner correctement avec 1 300 postes non pourvus et 96 directions sur 115 déficitaires dans la filière gestion publique...

L'administration persiste à ne pas pourvoir les postes implantés, réalise des économies sur la masse salariale et fait le choix comme à son habitude d'anticiper les suppressions d'emplois à venir .

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que cette situation est catastrophique et rend encore plus difficile la situation de nombreux collègues en attente de mutation.

L'administration prouve une fois de plus son mépris pour les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Cette année encore, les représentants des personnels de la CGT interviendront durant la CAP, pour tous les agents qui leur ont confié leur demande, non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.

Lors des groupes de travail, l'administration s'était engagé à vider l'ensemble des tableaux de mutations de la filière gestion publique avant 2013 au plus tard.

Aujourd'hui c'est loin d'être le cas !

Nous exigeons de l'administration qu'elle vide au maximum ces tableaux et qu'elle ouvre un maximum de directions afin de donner satisfaction au plus grand nombre d'agents.